



CDEN – Lundi 13 novembre 2023

Déclaration liminaire – UNSA-Éducation

Mme La Préfète,
Mme L'Inspectrice d'Académie,
Mme la Présidente du Département,
Mmes et Messieurs les élus,
Mmes et Mrs les représentants de l'administration scolaire,
Mmes et Mrs les représentants des syndicats et associations.

Les documents qui nous sont fournis nous donnent à lire beaucoup de chiffres démontrant combien l'école, le collège et bientôt le lycée se vident de sa substance première : les élèves. C'est un constat bien inquiétant ! Cyclique malgré tout... Et souhaitons que la démographie de notre pays retrouve un peu d'embellie. Malgré cette dégringolade vertigineuse des effectifs à cette rentrée 2023, nous constatons que la baisse du nombre de postes en primaire rapportée à la baisse des effectifs d'élèves est de 48 soit plus de deux fois supérieur au P/E du département. Nous pourrions donc nous satisfaire de voir ce même P/E départemental baisser mécaniquement. Seulement, cela ne permet de répondre qu'aux injonctions ministérielles qui parfois ne consentent pas de paramétrer aux réalités et spécificités du terrain. Nos réalités rurales, la dispersion géographique importante des habitats et l'enclavement de certaines zones de notre département mériteraient un coup de pouce encore plus marqué, là où des familles viennent parfois trouver un espace de reconstruction social. Les situations urbaines comme dans nos REP, ou les quartiers politique de la ville sont souvent sous tension avec des situations sociales exacerbées corrélées parfois à des problématiques liées à l'immigration. Les moyens viennent alors à manquer tandis que le quotidien de nos écoles se durcit.

Pourtant, les destins des individus se construisent principalement à l'école et d'autant plus pour les basses couches sociales ; une école dont le caractère inégalitaire fait l'objet d'un assez large consensus scientifique et politique. De la petite enfance à la sortie du système éducatif avec ou sans diplôme, l'origine sociale, le genre et l'ascendance migratoire des élèves exercent sur leur performance, leur réussite et leur parcours une influence majeure. De ces trois dimensions liées à la naissance des élèves, c'est l'origine sociale qui, en France, pèse le plus sur les trajectoires scolaires des jeunes. Les fondations des inégalités de parcours sont donc posées dès la petite

enfance. Par exemple, il est dit que les élèves les plus en difficulté en CP ont en effet davantage de chances de ne plus l'être en CM2 s'ils sont issus d'une famille dotée d'un important capital social, intellectuel et culturel. En effet, les enfants vivant dans un milieu socialement et/ou culturellement favorisé maîtrisent davantage de compétences utiles pour l'acquisition ultérieure des savoirs scolaires que les enfants de milieux défavorisés.

Aussi, les études démontrent que plus généralement, les adolescents connaissent au collège des parcours hétérogènes très corrélés à l'origine sociale : Sous l'effet des écarts de niveaux initiaux mais aussi de progressions différenciées, le collège constitue ainsi un accélérateur des inégalités scolaires. Les décisions de fin de collège, véritable moment de bifurcation des orientations, ne sont pas neutres : elles reposent sur une évaluation du niveau en 3^{ème}, lui-même très dépendant des origines des élèves, mais également sur des jugements et des projections des familles sur les capacités de réussite de leur enfant en se nourrissant des stéréotypes sociaux. A notes équivalentes, les élèves et leurs familles font des choix différents, résultant de la construction progressive d'aspirations et de projections sur les capacités de réussite future variables selon leur catégorie sociale. Les enfants de catégorie favorisée sont surreprésentés dans la voie générale : cinq ans après l'entrée en 6e, 79,3 % d'entre eux sont inscrits dans une 2nde générale et/ou technologique, contre 35,8 % des enfants de catégorie modeste. A L'Unsa Éducation, nous nous inquiétons des choix d'orientation qui se font en fonction de l'appât financier que représente pour l'élève une rémunération liée à son propre statut. Cette orientation favoriserait d'ailleurs davantage les établissements privés proposant l'apprentissage comme les CFA. Nous dénonçons ce glissement des formations professionnalisantes vers le privé et nous regrettons que ces offres ne se retrouvent pas suffisamment dans l'enseignement public en partenariat avec les entreprises privées.

Au lycée, la réussite reste toujours dépendante de l'origine et ce, quelle que soit la filière. Non seulement les enfants des catégories populaires passent moins souvent le baccalauréat, et en particulier le bac général, et de plus ils le réussissent moins bien. Cette forte dépendance de la réussite scolaire, au milieu socio-économique et culturel des élèves, est en France parmi les plus élevées des pays de l'OCDE, et elle se construit depuis leurs premières années de vie et s'observe tout au long de la scolarité. Au bout du parcours, le type et le niveau de diplôme obtenu est donc très dépendant de l'origine sociale. Ces éléments d'une étude de France Stratégie devraient inspirer nos gouvernants. A l'UNSA-Éducation nous nous alarmons de ces analyses et de la persistance de ces inégalités.

Dernièrement le CESER de notre région publiait une étude « Enrayer la fabrique de la pauvreté en Nouvelle Aquitaine ». Dès les premières pages de cette étude les chiffres sont affligeants : 2,3 millions de Néo-Aquitains vivent sous le seuil d'un niveau de vie décent, soit plus de 35% de la population de la région ; 780 000 sont sous le seuil de pauvreté, dont 230 000 enfants soit 20% des enfants de notre grande région. 171 000 jeunes de 16 à 30 ans sont sans formation, ni étude ni en emploi. L'enjeu politique est bien d'éviter l'aggravation et de remédier à ces inégalités existantes et par ricochet la relégation de toute une partie de la population à l'heure d'enjeux majeurs liés à la transition écologique, énergétique, économique et technologique. Dans ce quotidien de la pauvreté qui touche les familles (souvent monoparentale) où des enfants grandissent, quatre paramètres doivent être pris en compte urgemment : la nécessité d'un logement décent, l'accès à un emploi et/ou à un emploi suffisamment rémunérateur, l'accès à la mobilité qui est un accélérateur de la précarité et la santé liée parfois à des pathologies sociales comme la malnutrition. Comment ces enfants peuvent construire leur parcours scolaire sereinement quand ils souffrent de cette situation sociale précaire et de la comparaison avec leurs pairs ? La question est d'autant plus urgente que la précarité s'accroît et que les effets de cette précarité touchent de plus en plus les jeunes enfants avec les corollaires préjudiciables à leur parcours scolaire.

L'année dernière à la même période nous découvrons avec stupeur et pourtant sans grande surprise les IPS de notre département. A l'UNSA-Éducation, nous faisons une analyse précise de ces IPS qui révélaient combien la ségrégation sociale s'opérait dans notre département en faveur des établissements privés. Pour mémoire, le collège privé de Niort au plus faible IPS devançait malgré tout le collège public de cette même ville au plus fort IPS ! Que les laïcs ne s'offusquent pas mais comme on le dit facilement : « La messe est dite ! » Pourtant il va bien falloir répondre à cette vraie problématique de fond qui n'est qu'une image en temps réel de la ségrégation de notre société. Si la mixité n'est plus à l'école, elle n'est plus sur nos territoires et les espaces vécus des uns n'est pas celui des autres. La stratégie de l'évitement est inscrite dès le plus jeune âge, à la maternelle et ce jusqu'à l'université où nous constatons déjà les effets que nous dénonçons de l'installation de l'UCO à Niort. Et que dire de ces pédagogies alternatives qui s'annoncent comme sauveuses d'une école en déliquescence. Ce marché de l'enseignement est en pleine croissance ! Ce sont 220 nouvelles écoles à la rentrée 2022 en France ! Le label de ces établissements aux pédagogies dites alternatives offre la promesse d'un apprentissage bienveillant et surtout la possibilité de contourner la carte scolaire. Quand Freinet souhaitait que sa pédagogie profite aux enfants des classes sociales les plus faibles, il est malheureux de constater que l'effet s'est inversé aujourd'hui. Qui paie une scolarité à plusieurs de centaines d'euros mensuel à ses

enfants ? L'école de Summerhill qui plait tant à la petite bourgeoisie britannique a fait des émules ! La scolarité de nos enfants devenue un bien marchand est « Bankable ». Mais cette nouvelle offre éducative dérange-t-elle tant notre ministère ? Force est de constater que non, puisque parfois, l'état les finance. Et il s'en sert même de camouflage aux injustices scolaires voire en fait un produit d'appel comme d'une nouvelle offre d'enseignement privé.

Comment l'état peut-il jouer le double jeu de cet enseignement privé quand il annonce vouloir favoriser la mixité sociale dans les établissements publics par une série de propositions aussi nobles soient-elles sur le papier ! Comment l'état peut faire croire à l'égalité des chances à l'école quand l'injustice sociale n'est pas la priorité nationale des politiques publiques ? À l'UNSA Éducation nous espérons bien davantage que des politiques d'effet d'annonce, nous exigeons une réelle politique éducative qui s'inscrirait sur le temps long et qui permettrait de sortir des nombreux clivages dont souffre notre société et qui sont le terreau des déterminismes sociaux, des populismes et des intégrismes qui gangrènent durablement notre société et qui font l'actualité malheureuse, tragique voire funeste à l'intérieur même de nos établissements scolaires.

Pour l'UNSA Éducation des Deux-Sèvres,
Johann BARANGER,
Edith BOUTONNIER,
Jérôme SENTIS.